

COMMUNE DE CHANIER

Séance du 13 octobre 2025

Date de convocation : 07/10/2025

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15/10/2025

ID : 017-211700869-20251013-202507_4-DE



Délibération N° 2025/07/053

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Quorum : 14

OBJET : **Rapport social unique 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie-Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, TREFFANDIER Nathalie, GIRARDEAU Samuel, DAVID Claudia, GÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à MONTALESCOT Eveline, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, FOURNALES Sandrine pouvoir à GAUDIN Christine, MORAUD Laurent pouvoir à GUÉRIN Florian, WATTEBLED Stéphane pouvoir à CARTON Jean-Pierre.

Excusées : LATOUCHE Céline, LE MENI Nadège.

Secrétaire de séance : GAUDIN Christine.

Conformément à l'article 5, la loi n° 2019-828 du 9 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique dispose qu'au 1er janvier 2021, le Rapport sur l'Etat de la Collectivité (REC) communément appelé Bilan social, deviendra le Rapport Social Unique (RSU). Ce rapport est présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal acte la prise de connaissance du rapport social unique 2024.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric PANNAUD

La secrétaire de Séance

Christine GAUDIN

A handwritten signature of Christine Gaudin, the secretary of the session.